



3^{èmes} Journées Interrégionales de formation des personnels des **IME, IEM, IEAP** (Bretagne/Pays de la Loire)

20 et 21 mars 2008

Palais du Grand Large, St Malo

IME hors les murs

Marie-Christine BUFFY, directrice de l'IME La Ribambelle (61)

Introduction

Bonjour, je suis chef de service dans un IME dans l'ORNE ; le CREAMI a intitulé mon intervention « un IME hors les murs », en 1985, on parlait alors d'un IME dans la cité.

Succinctement, en 1985 les 72 jeunes de l'institution ont été répartis par groupe d'âge dans des unités de 12 enfants dans des maisons individuelles et des appartements dans différents quartiers de la ville. Ce nouveau projet correspondait à un souci d'intégration en milieu ordinaire, doublé de projets individuels d'intégration sociale en milieu scolaire. Bien entendu ce projet a eu des hauts et des bas, et a montré ses limites. L'implantation dans un quartier ne signifie pas obligatoirement intégration, les locaux d'accueil n'étaient pas toujours adéquats pour recevoir des enfants, les projets d'intégration scolaire ne pouvaient pas toujours se mettre en place.

Quoiqu'il en soit ces nouvelles implantations dans la ville ont beaucoup influencé notre façon de travailler durant toutes ces années, un travail important :

- au niveau de la socialisation, avec fréquentation de toutes les infrastructures de la ville : bibliothèque, médiathèque, théâtre, magasins, centres sociaux, écoles.
- au niveau de l'autonomie de déplacement des jeunes, à pied ou en bus.
- au niveau de l'utilisation de professionnels en libéral, orthophoniste, kinésithérapeute, puisque l'IME n'avait pas ces postes en interne. En raison de la démission du médecin de l'établissement et du psychiatre, nous nous sommes là aussi tournés vers des intervenants extérieurs, nous avons développé nos relations avec les médecins de famille, les services extérieurs qui prenaient en charge nos enfants.

En 2000, nous avons constaté un essoufflement de ce projet.

L'effectif est passé de 72 à 52 enfants. Le projet s'est quelque peu modifié.

Actuellement nous avons 4 groupes de semi-internat dont 3 sont toujours hors les murs et deux structures de 7 enfants en internat, également hors les murs.

Nous avons un groupe de 18 enfants de 5 à 12 ans, un groupe Ecole puisqu'il est totalement implanté dans une école primaire de la ville depuis 2005, un groupe collège depuis septembre 2007 qui dispose d'une classe au sein d'un collège, et d'un site à l'extérieur. Pour ce groupe les intégrations au collège ne sont que partielles, enfin le dernier groupe de jeunes de 14 à 16 ans dispose de locaux dans un IMPRO de l'Association.

Si les groupes ne sont pas rassemblés dans une institution, la prise en charge repose sur les 3 axes éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques. Seul l'environnement change, ce qui induit d'autres formes de travail, d'autres formes aussi de contraintes.

Les 2 groupes d'internat se trouvent dans une maison, deux groupes de 7 enfants sont encadrés par des éducateurs. Là aussi pas de différence notable avec une prise en charge en institution, sauf une plus grande ouverture vers l'extérieur. La proximité des centres sociaux a permis l'inscription de certains de nos jeunes pour des activités diverses. L'implantation dans un quartier a permis de mettre en place plus facilement des déplacements en autonomie (bibliothèque, magasins...).

Tous les groupes sont encadrés par du personnel éducatif qui proposent les activités éducatives que l'on retrouve dans tous les IME, (activités scolaires, sportives, atelier de langage, informatique, etc.)

Le pôle soin est installé dans une maison et regroupe les lieux d'intervention de la psychologue, de la psychomotricienne, de l'infirmière psychiatrique. Les enfants sont accompagnés dans ce lieu pour leurs prises en charge.

Pour l'axe pédagogique, nous ne disposons pas d'enseignants spécialisés. Ce manque s'inscrit dans l'histoire de l'Institution qui s'était plus orienté dans une dimension de soin. A ce jour, nous souhaiterions avoir des enseignants, mais cela ne semble pas possible.

Il y a un réel manque dans ce domaine même si les éducateurs ont développé au fil des années des compétences dans ce domaine pédagogique. Ce manque a sans doute aussi été un moteur dans tous nos projets d'intégration individuelle dans le milieu scolaire, en école primaire, CLIS, UPI, SEGPA. Cela a aussi été déterminant dans l'élaboration et la mise en place du projet Ecole et Collège que je vais vous présenter maintenant.

1) Groupe IME à l'école

En Novembre 2005, un groupe d'enfants de l'IME La Ribambelle s'est donc installé dans une école primaire. Ce dispositif s'inscrit dans la philosophie de la loi du 11 février 2005 et les orientations de l'association ADAPEI 61. C'est aussi une volonté des professionnels de l'établissement de répondre aux besoins et attentes des personnes accueillies et de leurs parents.

Au sein de l'école l'appellation « *classe Ribambelle* » a été retenue afin de s'identifier aux autres classes et ainsi favoriser la représentation du milieu scolaire. Il s'agit d'un groupe de 10 enfants encadré par 2.5 ETP professionnels éducatifs. Ces enfants continuent de bénéficier de l'ensemble des prestations médico-sociales de l'IME : psychologues, orthophonistes, psychomotricienne, médecins en fonction de leurs besoins.

Les objectifs sont de :

- ⇒ Maintenir l'enfant dans un groupe de pairs (enfants de l'IME) dans le cadre de l'école.
- ⇒ Proposer aux enfants de l'IME une étape alternative pour accéder à l'école.
- ⇒ Accéder à un statut d'élève.
- ⇒ Travailler la socialisation en milieu ordinaire : récréation, restauration, participation à certaines activités transversales avec d'autres élèves.
- ⇒ Offrir une prise en charge médico-sociale dans le cadre de l'école : éducative, pédagogique et thérapeutique.
- ⇒ Répondre aux nouvelles demandes des parents qui s'inscrivent dans une logique d'intégration en milieu ordinaire

Les critères de l'inscription d'un enfant dans la « *Classe Ribambelle* » sont définis autour de trois dimensions :

- ➔ Les compétences sociales de l'enfant : une capacité d'adaptation à un nouvel environnement, se conformer à de nouvelles règles, une capacité d'établir des relations avec d'autres....
- ➔ Des indicateurs psycho-affectifs : pas de troubles majeurs du comportement.
- ➔ Des indicateurs de savoir-faire.

Ce projet d'intégration collectif en milieu scolaire est plus centré sur la fonction sociale de l'école et les compétences sociales de l'enfant, que sur l'apprentissage des fondamentaux (lecture, écriture, calcul etc.)

La dimension pédagogique est proposée sous la même forme que dans l'institution, au rythme de l'enfant et en fonction de ses possibilités, avec un professionnel de l'équipe éducative.

Ces jeunes étant dans le milieu scolaire, il nous a semblé important qu'ils puissent rencontrer d'autres jeunes le mercredi et durant les vacances scolaires. Nous avons donc pris contact avec un centre social de la ville, pour présenter notre projet et ses objectifs. Depuis début 2006, ce groupe école est accueilli dans ce centre social, pour y partager ou non des activités avec d'autres jeunes, tout est fonction des propositions mises en lien avec les capacités de nos enfants.

Ces 10 jeunes sont donc tout à fait hors des murs de l'Institution, même si leur prise en charge en dépend entièrement.

Certains enfants ont atteint 12 ans en 2007, et devaient quitter la structure d'enseignement primaire. Ces enfants ont montré leurs capacités à s'adapter, à progresser dans un milieu scolaire ordinaire. D'où la proposition de poursuivre ce dispositif au sein d'un collège. D'autre part, nous avons au sein de l'IME des jeunes qui avaient bénéficié de temps d'intégration individuelle et qui pouvaient rejoindre aussi ce type de dispositif.

En fonction de l'âge des jeunes, il n'était pas souhaitable de reproduire une organisation à l'identique, que celle mise en place en primaire. Les besoins des pré-adolescents sont différents et à prendre en considération.

II) Implantation du groupe IME au collège en septembre 2007

Après un travail d'élaboration avec l'équipe éducative de l'IME, nous avons retenu un effectif **de 12 enfants**, dans une configuration à temps partiel :

Les critères d'inscriptions restent celles évoquées pour la « Classe Ribambelle » :

→ des compétences sociales de l'enfant, pas de troubles majeurs du comportement et des indicateurs de savoir-faire (minimum de concentration, d'intérêt pour les apprentissages, capacité de concentration....).

L'objectif n'est pas une intégration des jeunes dans les classes. Nous souhaitons que les jeunes de l'IME puissent partager certains moments avec d'autres jeunes, par exemple le temps de restauration, de récréation, participer à des activités de l'après déjeuner toujours sous la responsabilité des éducateurs.

- ***Un groupe de 3 à 5 jeunes est accueilli dans une classe du collège pour des activités pédagogiques menées par les éducateurs sous la même forme qu'en interne dans l'institution.***
- ***Les temps sont déterminés en fonction des besoins et des possibilités des jeunes, toujours en fonction de leur projet individualisé.***
- ***Les temps hors collège et pendant les vacances scolaires, les jeunes sont pris en charge sur un site de l'IME dans le cadre d'activités sportives, culturelles, sociales et de sensibilisation et de préparation à des activités pré professionnelles en fonction de leur âge et de leurs projets individuels. Les jeunes profitent de l'ensemble de la prestation médico-sociale de l'IME (psychologue, psychomotricienne, éducatrice sportive etc....)***
- ***Des intégrations individuelles peuvent leur être proposées (cheval, judo, centre social)***

III) Evaluation des dispositifs

Après deux ans et demi de fonctionnement pour le groupe Ecole et quelques mois pour le groupe collège, voici les constatations que nous avons faites :

a) Dispositif Ecole

- L'intégration des enfants dans l'école s'est faite sans difficulté significative. Les enfants ont fait des progrès concernant la socialisation en terme de communication, de relations et d'échanges avec les autres enfants.
- Le milieu scolaire s'est révélé stimulant par rapport aux apprentissages.
- Les enfants ont pu participer à des activités avec les autres jeunes (sport, chorale, jardinage ...) toujours accompagnés des éducateurs.
- L'équipe enseignante a bien adhéré à ce projet, après une période d'inquiétude et d'interrogation.
- Une bonne adhésion des parents d'élèves, et des parents des jeunes de l'IME sans ambiguïté par rapport aux objectifs premiers du dispositif.
- Une grande réceptivité des élèves.
- Les éducateurs ont su trouver leur place dans l'équipe enseignante tout en gardant leur spécificité.
- Le centre social a permis une ouverture intéressante pour nos jeunes.
- De leur côté, le personnel de l'école et du centre social ont trouvé intéressant ce dispositif pour leur population, acceptation de la différence, tolérance.

b) Evaluation du dispositif au collège après sept mois de fonctionnement

Le groupe de jeunes a été bien accueilli au sein du collège, ce dernier a développé depuis plusieurs années une culture d'intégration.

Etre au collège est une situation très valorisante pour certains enfants et stimulante pour faire des efforts du point de vue comportement.

Le collège est bien repéré comme lieu d'apprentissage, avec un projet personnalisé pour chacun. Nous avons rencontré une réelle ouverture des cadres hiérarchiques mais aussi de l'ensemble des personnels.

Outre la mise à disposition d'une classe, le collège met à notre disposition d'autres lieux, salle informatique, CDI, etc.

Conjointement à ce dispositif, des intégrations individuelles à l'UPI se poursuivent pour trois jeunes en UPI, soit sur des temps d'apprentissage, soit sur des temps sport ou danse. (Actuellement 6 temps d'intégration en UPI).

L'implantation au sein du collège facilite ce travail.

IV) Evaluation globale

La mise en place et le suivi de ces dispositifs externalisés sont très exigeants :

- Toute cette ouverture sur l'extérieur représente aussi un travail important au niveau organisationnel, tant au niveau transport que planning des jeunes et des encadrants, cela demande également énormément de souplesse de la part de chacun et une grande capacité d'adaptation.
- Il faut bien préparer ces projets en amont, c'est-à-dire les élaborer avec l'ensemble de l'équipe éducative, afin que cela soit réellement un projet institutionnel mais aussi mieux accepter les changements qui en découlent en interne, c'est-à-dire l'accueil de jeunes avec des difficultés plus importantes. Il faut rendre compte de l'avancée des projets de façon régulière.
- Trouver les partenaires intéressés, les écoles, collège, centres sociaux qui disposent de locaux libres.
- Elaborer un travail de partenariat : retravailler le projet avec d'autres équipes, informer, échanger, ajuster, construire ensemble. Dans ce travail de partenariat, il faut savoir respecter le rythme de chacun, proposer dans un premier temps des objectifs modestes mais réalisables.
- Mener un travail d'information, aussi bien au niveau des parents de nos enfants que des élèves, des instances hiérarchiques de l'Education Nationale, que d'autres instances DDASS et MDPH, il est nécessaire de se faire connaître pour que le projet puisse être reconnu et durer dans le temps.
- Il est indispensable qu'il y ait une présence et un accompagnement important auprès de l'équipe externalisée.
- Il faut valoriser les équipes éducatives et les enseignants dans le cadre de cette nouvelle expérience.
- Il faut savoir se réinterroger régulièrement sur le bien-fondé du projet en fonction du projet individuel des jeunes. Cela permet de réajuster les propositions au plus près des capacités et des besoins des enfants.

Pour nous ces dispositifs externalisés prendraient tous leur sens s'ils devenaient vraiment moyens partagés, avec l'Education Nationale ou avec d'autres structures, pour un travail ensemble au service de tous les jeunes. Pour remplir totalement notre mission auprès des jeunes, il est indispensable de savoir mutualiser nos moyens mais aussi nos savoir-faire.

Le travail de partenariat est quelque chose de difficile à mettre en place, demande beaucoup de temps. Nos dispositifs restent encore fragiles.

A ce jour sur les 52 jeunes accueillis nous avons 28 jeunes qui bénéficient d'intégration dans le milieu ordinaire soit à l'école, au collège, dans des centres sociaux, en club de judo, d'équitation, en stage. Globalement, il s'agit de temps intéressants et enrichissants pour les jeunes qui peuvent en bénéficier. Pour nous, il est important de poursuivre dans cette voie et pourquoi pas de développer encore d'autres projets, peut-être vis-à-vis des jeunes enfants (maternelles ou autres), mais aussi vers la pédopsychiatrie.